



LE REGLEMENT DU TRAIL DE LA TIEULE 2023

Mise à jour du : lundi 17 avril 2023

1	Le Trail de La Tieule est organisé le dimanche 25 juin 2023 par l'association sportive X-Sports Lozère.
2	Le Trail de La Tieule est composé de trois épreuves chronométrées, un trail jeunes, deux randonnées et d'une animation trail. -> Les trails de 13km et 21 km sont inscrits au Challenge Trail de l'Aubrac aux Gorges du Tarn. 
3	Distances et âges : <ul style="list-style-type: none">- Le petit Trail de La Tieule 7km 165m+ (chronométré) / A partir de 16 ans dans l'année.- Le Trail de La Tieule 13km 470m+ (chronométré) / A partir de 16 ans dans l'année.- Le Grand Trail de La Tieule 21.7km 730m+ (chronométré) / 18 ans dans l'année- Le Trail des jeunes : 5km 100m+ (chronométrage puce électronique - avec doigt) / De 14 à 16 ans.- Animation Trail des familles : 1 adulte obligatoire + 1 enfant à partir de 5ans // 1 enfant en autonomie à partir de 9 ans.- Randonnées 7km-13km (non chronométré)
4	Les Trails 7km-13km-21.7km sont limités à 100 participants par épreuve. Le Trail des jeunes est limité à 50 participants.
5	Le trail des familles et les randonnées ne sont pas limités en nombre de participants.
6	Les inscriptions: <ul style="list-style-type: none">- Les trails 7km/13km/21.7km et trail des jeunes : en ligne Ou sur place (tarifs majorés)- Randonnées : sur place.- Trail des familles : sur place.
7	Les tarifs : <ul style="list-style-type: none">- L'animation trail des familles = 2€ sur place- Le Trail des jeunes = 4€ en ligne ; 5€ sur place (une caution sera demandée pour le prêt de la puce électronique)- Le petit Trail de La Tieule 7km = 7€ hors frais plate-forme (10€ sur place)- Le Trail de La Tieule 13km = 13€ hors frais plate-forme (15€ sur place)- Le Grand Trail de La Tieule 21km = 18€ hors frais plate-forme (20€ sur place)- La randonnée 7km=5€- La randonnée 13km = 10€
8	Les documents à fournir aux épreuves chronométrées des Trails 7km/13km/21km <ul style="list-style-type: none">- Certificat médical de moins de 1an avec la mention « de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition »- Ou Licence FFA, FFtri, FFCO en cours de validité.- Autorisation parentale pour les mineurs.- Paiement

	<p>Les documents à fournir pour une inscription épreuves non chronométrées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation parentale pour les mineurs sur le trail des familles - Autorisation parentale pour les mineurs sur le trail des familles + Certificat médical de moins de 1an avec la mention « de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou Licence FFA, FFtri, FFCO en cours de validité. - Paiement <p>Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.</p>
9	<p>Les horaires :</p> <p>Dimanche 25 juin 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 7h30 jusqu'à 15 min avant le départ retrait des dossards 7km/13km/21km + trail des jeunes - 9h15 départ du 21.7km (Course du Challenge Trail de L'Aubrac aux Gorges du Tarn 2023) - 9h30 départ du 13km (Course du Challenge Trail de L'Aubrac aux Gorges du Tarn 2023) - 9h45 départ du 7km - 9h50 départ du trail des jeunes puis randonnées - 10H00 départ Trail des familles
10	<p>Courses chronométrées (dossards et puces) :</p> <p>Le système de chronométrage et les résultats seront gérés par notre prestataire. Une puce individuelle permettra la gestion des résultats.</p>
11	<p>Epreuves chronométrées (ravitaillement et matériel obligatoire) :</p> <p>Les Trails 13km et 21.7km :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5l d'eau minimum (obligatoire) - un gel et/ou une barre (obligatoire) - téléphone (conseillé) <p>Ravitaillement : km7 et km10 (sommet du col de Pertuzades bord de route) Il concerne les trails de 13km/21km et la randonnée 13km</p> <p>Le Trail de 7km :</p> <ul style="list-style-type: none"> -0.25l d'eau minimum (obligatoire) - un gel et/ou une barre (conseillé) - téléphone (conseillé) <p>Ravitaillement : uniquement à l'arrivée, pas de zone de ravitaillement sur le parcours pour le Trail 7km et la randonnée 7km.</p> <p>Le Trail des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.25l d'eau minimum (obligatoire) - un gel et/ou une barre (conseillé) <p>Ravitaillement : uniquement à l'arrivée, pas de zone de ravitaillement sur le parcours.</p> <p>Epreuves non chronométrées (ravitaillement et matériel obligatoire) :</p> <p>Les courses enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -0.25l d'eau minimum (conseillé) <p>Ravitaillement : uniquement à l'arrivée, pas de zone de ravitaillement sur le parcours.</p> <p>Les randonnées 7km et 13km :</p> <ul style="list-style-type: none"> -0.5l minimum - téléphone (conseillé)

12

Remise des prix:

Trail 21.7km : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1^{er} junior/1^{er} junior F sans cumul de lot

Trail 13km : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1^{er} cadet/ 1^{re} cadette/ 1^{er} junior/1^{er} junior F sans cumul de lot

Trail 7km : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1^{er} cadet/ 1^{re} cadette/ 1^{er} junior/1^{er} junior F sans cumul de lot

Trail des jeunes :

Minimes : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines sans cumul de lot

Cadets : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines sans cumul de lot

Challenge équipe : s'inscrire par équipe de 3. L'équipe qui cumule les meilleurs classements sur une même épreuve remporte le challenge. Le challenge est ouvert sur les 7, 13 et 21km.

Challenge club : le club qui totalise le plus d'inscrits toutes courses confondues (5, 7, 13 et 21km) remporte le challenge

Les Catégories d'âge 2023

(valable jusqu'au 31 août 2023, ces catégories changeront le 1er septembre 2023)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1988 et avant
Seniors	SE	1989 à 2000
Espoirs	ES	2001 à 2003
Juniors	JU	2004 et 2005
Cadets	CA	2006 et 2007
Minimes	MI	2008 et 2009
Benjamins	BE	2010 et 2011
Poussins	PO	2012 et 2013
École d'Athlétisme	EA	2014 à 2016
Baby Athlé	BB	2017 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1988 - 1984
	M1	1983 - 1979
	M2	1978 - 1974
	M3	1973 - 1969
	M4	1968 - 1964
	M5	1963 - 1959
	M6	1958 - 1954
	M7	1953 - 1949
	M8	1948 - 1944
	M9	1943 - 1939
	M10	1938 et avant

13

Lots :

Une dotation à l'inscription sera offerte à chaque participant (Trails et randonnées)

14	Stationnement : Stationnement obligatoire sur les parkings situés à l'entrée (parking N°1) et à la sortie du village (parking N°2).
15	Déchets : Il est interdit de jeter ses déchets sur le parcours. Des poubelles seront installées à la sortie de la zone de ravitaillement. Un coureur surpris en train de jeter un déchet dans la nature sera automatiquement disqualifié.
16	Droit à l'image : Les concurrents s'engagent à céder leur droit à l'image durant toute la manifestation et pour tous les supports de communication.
17	Code de la route : Le code de la route et le respect de celui-ci doit-être appliqué par les coureurs tout au long de l'épreuve.
18	Assurances : X-Sports Lozère organisateur de l'épreuve à souscrit une assurance organisation manifestation avec responsabilité civile auprès d'ALLIANZ. Les licenciés seront couverts selon garanties liées à leur fédération. Les personnes non licenciées doivent être assurées personnellement.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte les termes du règlement du Trail de La Tieule. En dehors du cadre de ce règlement, je désengage de toute autre responsabilité l'organisation du Trail de La Tieule.

Date	Nom	Prénom	Signature